



INFO-ROC

11 mars 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation pour les rencontres des 17, 18, 24 et 31 mars prochain, les plages horaires proposées ont été comblées en un rien de temps. Si vous avez des changements à votre emploi du temps svp, veuillez vous désinscrire dès que possible afin qu'une autre personne puisse récupérer la place vacante. Si vous n'avez pu vous inscrire, veuillez nous contacter rapidement pour évaluer les options possibles. Plusieurs sujets d'intérêt et d'actualités seront abordés et l'équipe du ROC 03 compte sur votre participation en vue d'alimenter les dossiers en cours.

Sur ce, bonne lecture et au plaisir de vous voir très bientôt.

1. [Vaccination](#)
2. [Surplus accumulés non affectés](#)
3. [Type de rapport financier et reddition de comptes](#)
4. [Formation politique salariale](#)
5. [Formation sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration](#)
6. [Consultation Stratégie de développement durable 2030](#)
7. [Marche contre le racisme et pour l'égalité](#)
8. [Demande d'appui](#)

[1. Vaccination](#)



La semaine dernière en conférence de presse, le ministre de la Santé évoquait la possibilité pour les organismes communautaires de contribuer à l'effort de vaccination contre la COVID-19. Plusieurs organismes ont appris à cet instant ce qu'on attendait d'eux. Le ROC 03 a fait le tour de la question quant à leur rôle dans le soutien aux aînés pour la prise de rendez-vous, l'accompagnement et le transport vers les lieux de vaccination.

Il se trouve que le MSSS a établi des modalités de collaboration avec la FCAB concernant le soutien pouvant être apporté aux aînés, incluant les compensations possibles pour les CAB et autres organismes communautaires qui agiront en ce sens. Comme il s'agit d'un enjeu sectoriel qui a été adressé nationalement, le ROC 03 invite les organismes concernés à contacter le CIUSSS ou la FCAB pour en savoir davantage. Néanmoins, si votre organisme vit un enjeu particulier à notre région en lien avec ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec nous pour en discuter.

[2. Surplus accumulés non affectés](#)

Le ROC 03 s'est informé auprès de différentes ressources comptables afin de vérifier s'il existait des normes comptables sur l'affectation des surplus budgétaires des organismes communautaires. On nous a répondu qu'il n'existait pas de telles normes et que ces affectations relevaient avant tout d'un enjeu de vie démocratique et de saine gestion.

Il est important de noter que selon les différentes ententes conclues avec leurs bailleurs de fonds, et des lois et règlements auxquels ces derniers sont assujettis, il est possible que les organismes aient différentes obligations au regard de ces surplus. Pour ce qui est des organismes financés au PSOC, la Convention de soutien financier n'indique rien de spécifique sur les affectations permises ou non. De même, pour la Capitale-Nationale, la Politique de reconnaissance régionale qui encadre le PSOC est muette à ce sujet. Si le MSSS est sujet à des règlements particuliers en termes d'affectation des surplus pour les organismes qu'il subventionne, nous n'en avons pour le moment aucune référence claire. Si vous

avez des éléments d'information à nous apporter à ce sujet ou si vous avez des questions sur ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

[3. Type de rapport financier et reddition de comptes](#)

Nous sommes déjà le 11 mars 2021 et nous n'avons toujours pas encore de réponse claire et officielle quant aux modifications du PSOC sur le type de rapport financier requis dans la reddition de comptes, pour plusieurs organismes. Selon les règles qui s'appliqueront, certains organismes seraient avantagés de l'application du nouveau cadre de gestion ministériel, alors que d'autres auraient avantage au statu quo.

Le ROC 03 est conscient que cette situation peut avoir des répercussions sur les décisions de gestion des organismes et considère qu'il est bien tard pour changer les règles du jeu alors qu'il reste encore des questions sans réponse. Le CA en a discuté et il a été convenu que le ROC 03 adressera une lettre au CIUSSS lui demandant une année de transition pendant laquelle les organismes concernées ne seraient pas pénalisés, afin que ceux-ci puissent décider quelle est la meilleure option pour eux, et prendre les décisions qui s'imposent, sachant que le Cadre ministériel PSOC doit s'appliquer en 2021-2022.

[4. Formation politique salariale](#)



Le ROC 03 a enfin en main les mises à jour de la Formation Politique salariale! Il s'agit d'une mise à jour complète de l'outil à partir notamment d'une étude de marché réalisée au cours des derniers

Les personnes qui n'ont jamais suivi la formation ou qui n'ont jamais appliqué l'outil dans leur organisme seront quant à elles invitées à participer à la formation longue qui met en contexte l'outil, passe en revue les différentes étapes de son utilisation et prévoit des temps de pratique.

Nous vous enverrons bientôt des dates pour ces deux options. [Les formations débuteront en avril](#). Notez que cette formation et les outils qui

mois. Contrairement aux années précédentes, une rencontre de mise à jour de l'outil est donc requise vu la nature des changements apportés. Les personnes ayant déjà suivi la formation seront bientôt invitées à une rencontre de mise à jour en ligne.

l'accompagnent seront gratuits pour les membres du ROC 03.

5. Formation sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration



Chaque année, des bénévoles acceptent de siéger sur votre conseil d'administration sans toujours connaître les rôles et responsabilités qui sont associés à cette fonction. Il est essentiel de les outiller afin de leur permettre de mieux assumer leur rôle et ce, en lien avec la mission et les valeurs de l'organisme.

Le ROC 03 offre à ses membres une formation GRATUITE de deux heures et demi, spécialement conçue pour les administrateurs et administratrices d'un organisme communautaire autonome. La formation a été adaptée pour être offerte en ligne via la plateforme Zoom.

Si votre organisme est intéressé pour cette formation communiquer à l'adresse liaison@roc03.com

6. Consultation Stratégie de développement durable 2030

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Québec a lancé le 25 février dernier une démarche consultative portant sur une Stratégie de développement durable 2030 qui structurera tous ses futurs projets (voir le [communiqué](#)). Le ROC 03 est partenaire dans cette démarche et invite ses membres à participer à une consultation en ligne du 25 février au 9 avril 2021 sur la [plateforme de participation citoyenne](#). Deux outils sont disponibles, un questionnaire permettant de formuler des commentaires sur la stratégie avec la possibilité de joindre un mémoire et une **Boîte à idées** permettant de donner son avis sur des idées proposées par la Ville et où vous pourrez proposer des idées en fonction de 5 défis collectifs.

Pour en savoir davantage sur la Stratégie de développement durable et sur la démarche participative, visitez la page [Développement durable](#) sur le site Web de la Ville. Vous pouvez également [réécouter la séance du comité plénier](#) sur le sujet.

[7. Marche contre le racisme et pour l'égalité](#)

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Marche contre le racisme et pour l'égalité

21 mars 13h

**Stationnement du Stade Canac
/Club social Victoria
170 Rue du Cardinal-Maurice-Roy**

Coordination des actions à Québec contre le racisme



Pour voir plus d'informations, voir l'événement [Facebook](#)

[8. Demande d'appui](#)

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), organise la campagne « **Les loyer explosent, un contrôle s'impose** ». Cette campagne vise à réclamer, au gouvernement provincial, la mise en place de mesures pour encadrer davantage le coût des loyers.

Le RCLALQ invite à prendre connaissance des revendications et à appuyer la campagne en suivant le lien suivant : <https://forms.gle/j1n1GpsqZhi2vM9m9>

Vous avez jusqu'à le 17 avril pour donner votre appui.

L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Québec, G1H 6Y8

Courriel : info@roc03.com

Tél.: 418.524.7111

www.roc03.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[YouTube](#)



[Site Internet](#)



[Adresse courriel](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Québec, Qc G1L 2Y4 · Canada

